



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 08.02.2022

**Numéro de publication:** HR02-1005400397

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation ALAYA SA, Gland

ALAYA SA  
Chemin de la Crétaux 4  
1196 Gland

ALAYA SA, à Gland, CHE-420.775.974 (FOSC du 24.01.2022, p. 0/1005388217). Statuts modifiés le 23.12.2021, le 11.01.2022 et le 12.01.2022. Nouveau but: la société a pour but de mobiliser des entreprises et leurs employés pour réaliser des projets humanitaires en Suisse et à l'étranger et de faciliter le financement et le développement d'organisations caritatives et de projets durables dans le monde. Dans le cadre de ses activités commerciales et opérationnelles, la société vise à avoir un impact positif important sur la société et l'environnement. La société peut constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger, des participations dans d'autres sociétés en Suisse ou à l'étranger, ainsi qu'effectuer directement ou indirectement toute activité en lien avec son but. La société peut acquérir, grever, vendre ou administrer des biens immobiliers en Suisse ou à l'étranger à l'exception de toutes opérations soumises à la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). La Société peut accorder à ses filiales directes ou indirectes et à des tiers, y-compris à ses actionnaires directs ou indirects ainsi qu'aux filiales directes ou indirectes de tels actionnaires, des prêts et d'autres financements directs ou indirects, y-compris sans restriction, dans le cadre d'activités de gestion de liquidité au sein du groupe, et constituer au bénéfice de ces parties des sûretés de toute espèce, y compris sans restriction au moyen de droits de gages ou de transferts d'actifs de la Société à titre fiduciaire ou par le biais de garanties de toute nature, à titre onéreux ou non. Augmentation ordinaire du capital-actions par compensation de créance de CHF 600'767; en contrepartie, il est remis 3'744 actions de CHF 1. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 136'327, divisé en 136'327 actions nominatives de CHF 1. Les actions ne sont plus restreintes quand à leur transmissibilité. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 09.01.2020), le délai étant écoulé. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 11.01.2022. Pour les détails, voir les statuts. Signature individuelle est conférée à Granelli Guillaume Bruno, de Genève, à Luins.

Registre journalier no 2323 du 03.02.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 16, Date: 24.01.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud